

**DEMANDE DE DÉROGATION**  
**POUR**  **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT \***  
 **LA DESTRUCTION \***  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \***  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom : .....	Compagnie Nationale du Rhône
ou Dénomination (pour les personnes morales) : .....	Julien MARCHAL
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....	
Adresse : N° .....	Rue André Bonin
Commune .....	Lyon Cedex 04
Code postal .....	69316
Nature des activités : .....	Production d'énergies renouvelables
Qualification : .....	Directeur des Nouvelles Energies CNR / CN'AIR

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION			
	Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1	Carduelis carduelis Chardonneret élégant	2-3 couples	Nicheur dans les arbres isolés et petits bosquets de la zone d'étude
B2	Falco subbueto Faucon hobereau	1 couple	Nicheur dans les anciens nids de pie de la zone d'étude
B3	Grimpereau des jardins Certhia brachydactyla	2-3 couples	Nicheur dans les arbres isolés et petits bosquets de la zone d'étude
B4	Oriolus oriolus Loriot d'Europe	2-3 couples	Nicheur dans les quelques arbres à cavités de la zone d'étude
B5	Aegithalos caudatus Mésange à longue queue	1 couple	Nicheur dans les arbres isolés et petits bosquets de la zone d'étude
B1	Cyanistes caeruleus Mésange bleue	1-2 couples	Nicheur dans les arbres isolés et petits bosquets de la zone d'étude
B2	Parus major Mésange charbonnière	3-4 couples	Nicheur dans les arbres isolés et petits bosquets de la zone d'étude
B3	Milvus migrans Milan noir	1 couple	Nicheur à l'extérieur de la zone d'étude, dans les rares grands arbres de la ripisylve réduite du Rhône
B4	Dendrocopos minor Pic epeichette	1 couple nicheur	Niche dans un arbre à cavité de l'Ouest de l'aire d'étude et s'alimente majoritairement dans les bosquets de l'aire d'étude
B5	Picis viridis Pic vert	1-2 couples	Nicheur dans les quelques arbres à cavités de la zone d'étude

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

	Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1	Fringilla coelebs Pinson des arbres	1-2 couples	Nicheur dans les arbres isolés et petits bosquets de la zone d'étude
B2	Phylloscopus collybita Pouillot véloce	1 couple	Nicheur dans les arbres isolés et petits bosquets de la zone d'étude
B3	Luscinia megarhynchos Rossignol philomèle	1-2 couples	Nicheur dans les arbres isolés et petits bosquets de la zone d'étude
B4	Erithacus rubecula Rouge-gorge familier	1-2 couples	Nicheur dans les arbres isolés et petits bosquets de la zone d'étude
B5	Serinus serinus Serin cini	1 couple	Nicheur dans les arbres isolés et petits bosquets de la zone d'étude
B1	Myotis daubentonii Murin de Daubenton	Faible activité	En transit le long du Rhône
B2	Noctule de Leisler Nyctalus leislerii	Activité modérée	En transit et chasse dans toute la zone d'étude, gîte arboricole potentiel
B3	Plecotus austriacus Oreillard gris	Faible activité	Quelques individus en transit et alimentation dans l'aire d'étude
B4	Pipistrellus pipistrellus Pipistrelle commune	Activité modérée, faibles effectifs	Transit, chasse et gîte arboricole potentiel dans l'aire d'étude
B5	Pipistrelle de Kuhl Pipistrellus kuhlii	Activité modérée, faibles effectifs	Transit, chasse et gîte arboricole potentiel dans l'aire d'étude
B1	Pipistrelle pygmée Pipistrellus pygmaeus	Activité modérée, faibles effectifs	Transit, chasse et gîte arboricole potentiel dans l'aire d'étude
B2			
B3			
B4			
B5			

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

### C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \*

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : .....  
Construction puis exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol. Production d'énergie renouvelable participant à l'atteinte des objectifs fixés par l'Etat de transition énergétique. Portée des travaux : locale, portée du projet : nationale. Portée des impacts : locale.

Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION**

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT \***

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés : .....

Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : .....

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : .....

Capture manuelle  Capture au filet

Capture avec époussette  Pièges  Préciser : .....

Autres moyens de capture  Préciser : .....

Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....

Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....

Modalités de marquage des animaux (description et justification) : .....

Suite sur papier libre

**D2. DESTRUCTION \***

Destruction des nids  Préciser : .....

Destruction des œufs  Préciser : .....

Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser : .....

Par pièges létaux  Préciser : .....

Par capture et euthanasie  Préciser : .....

Par armes de chasse  Préciser : .....

Autres moyens de destruction  Préciser : Destruction permanente d'habitats des espèces mentionnées ci-avant : Abattage de la totalité des arbres dans l'emprise stricte du projet : 8,51 ha de boisements de peupliers abattus.  
Destruction temporaire des habitats ouverts des reptiles en phase travaux : 9,13 ha de friches sèches

Suite sur papier libre

**D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE \***

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser : .....

Utilisation d'animaux domestiques  Préciser : .....

Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....

Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....

Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser : .....

Utilisation d'armes de tir  Préciser : .....

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : .....

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : Master en écologie générale et gestion de la biodiversité

Formation continue en biologie animale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : .....

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION**

Préciser la période : Septembre 2024 à mars 2025

ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION**

Régions administratives : Occitanie

Départements : Gard (30)

Cantons : Canton de Beaucaire

Communes : Beaucaire

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : ...2 mesures d'évitement, 14 mesures de réduction, 5 mesures d'accompagnement, 2 mesures de suivi, et 3 mesures de compensation seront respectées par le projet et détaillées dans le dossier de demande de dérogation à la destruction d'espèces protégées joint \* en annexe de ce cerfa

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L' OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....

..... Encadrement du chantier par un écologue (sensibilisation personnel + suivi de l'application des mesures en phase travaux) avec rédaction d'un compte-rendu à chaque visite de chantier, transmis à la DREAL. Suivi écologique en phase exploitation pendant 30 ans. Compte-rendu de suivi également transmis aux services instructeurs .....

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à ...Lyon.....

le .17/05/2023.....

Votre signature

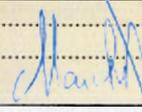


Tableau 1. Synthèse des mesures E, R, C et A retenues

Code mesure	Code THEMA associé	Intitulé
<b>Mesure d'évitement</b>		
E1	E1.1a	Évitement des populations connues d'espèces protégées ou à fort enjeu et/ou de leurs habitats
E2	E1.1a	Évitement d'un arbre remarquable
<b>Mesures de réduction</b>		
R1	R1.1a / R1.1b	Limitation/ adaptation des emprises de travaux, d'accès et zones de circulation des engins de chantier
R2	R3.1a	Prise en compte des périodes de plus forte sensibilité faunistique dans le phasage travaux
R3	R1.1c	Mise en défens de stations d'une d'espèce patrimoniale : cas de l'Orobanche de la Laitue
R4	R2.1d	Prévention du risque de pollution en phase travaux
R5	R2.2l / R2.1n / A3.ab / A7)	Valorisation écologique des produits de coupe : Création d'habitats de substitution type hibernaculum et refuges en marge de la zone d'étude, en zone non impactée.
R6	R2.1h / R2.2g	Préservation de la perméabilité du site à la petite faune
R7	R1.1c	Balisage préventif / mise en défens des arbres et friches, hors emprises, favorables à l'avifaune et la chiroptérofaune, à proximité immédiate du chantier.
R8	R2.1i	Dispositif permettant d'éloigner les espèces à enjeux et/ou leur installation – abattage spécifique d'arbres à cavités
R9	R2.2i	Installation d'abris ou de gîtes artificiels pour la faune en amont des travaux- Nichoirs pour la Huppe fasciée
R10	R2.2i	Installation d'abris ou de gîtes artificiels pour la faune – Gîtes pour les chiroptères
R11	R2.2o	Entretien et gestion durable des espaces végétalisés du parc
R12	R2.2o	Restauration et maintien d'espaces buissonnants de lisières fonctionnels pour la faune
R13	R2.1f	Limitation du risque de prolifération des espèces végétales exotiques envahissantes
<b>Mesures de compensation</b>		
C1	C1.1a / C2.1c	Recréation de boisements alluviaux au bord et à proximité du Rhône
C2	C1.1a / C2.1d / C21f	Renforcement et création d'un continuum boisé parallèle au Rhône
C3	C3.2a / C3.2b / C2.1b / C1.1a	Mise en place d'un nouveau plan de gestion de la manade améliorant la biodiversité et les fonctionnalités écologiques
<b>Mesures d'accompagnement</b>		
A1	A5.b	Translocation d' <i>Orobanche grenieri</i> et de sa plante hôte ( <i>Lactuca perennis</i> ).
A2	A4.1b	Financement d'une étude visant à améliorer les connaissances locales sur <i>Orobanche grenieri</i>
A3	A6.1a	Assistance écologique en phase chantier
A4	A9.a	Nettoyage de la parcelle de compensation n°5 sur l'île de la Barthelasse
A5	A8.a / A9.a	Sanctuarisation de la parcelle de compensation n°5 sur l'île de la Barthelasse
<b>Mesures de suivi</b>		
S1	A8.a	Suivi des stations d' <i>Orobanche grenieri</i> in-situ et ex-situ et des mesures mises en place en faveur de cette espèce.
S2	A8.a	Suivi de la faune à l'échelle des 4 projets photovoltaïques de la CNR